

Communiqué de presse du 18 août 206

R3 : le rapport fédéral confirme les alertes des Vert·e·s – le Canton doit maintenant agir

Depuis le début de l'annonce de la révision de la troisième correction du Rhône, les Vert·e·s Valais n'ont cessé d'alerter sur l'attitude du canton du Valais. Ils ont régulièrement dénoncé une révision menée dans des conditions opaques, mis en garde contre les conséquences possibles pour le financement fédéral et questionné les déclarations systématiquement rassurantes du conseiller d'État Franz Ruppen. Le rapport du Contrôle fédéral des finances vient aujourd'hui confirmer ces inquiétudes.

Le financement fédéral n'est plus un acquis

Le CDF rappelle une nouvelle fois que le financement fédéral de Rhône 3 repose sur le projet de 2016 et constate que, si la révision s'en écarte trop fortement, un nouveau message du Conseil fédéral et une nouvelle approbation du Parlement seront nécessaires. Autrement dit : le milliard de francs de soutien fédéral à venir n'est pas un chèque en blanc. Depuis décembre 2022, l'OFEV a d'ailleurs suspendu les paiements et les décisions concernant certaines prestations préfinancées en réaction à la démarche du canton. Les déclarations rassurantes de M. Ruppen n'y changent rien : la Confédération elle-même identifie aujourd'hui un risque financier et institutionnel.

Et maintenant, le financement cantonal ?

Lors de la session de juin du Grand Conseil, le Groupe des Vert·e·s mis le doigt sur un autre problème : la part cantonale du financement de R3 n'est-elle non plus assurée. Le rapport du CDF vient renforcer cette inquiétude. Il est donc temps de poser clairement la question : comment le canton entend-il financer sa part d'un projet estimé à quelque 3,6 milliards de francs ? Le projet R3 doit protéger 100'000 personnes et éviter des dommages potentiels de l'ordre de 10 milliards de francs. Il est irresponsable de laisser planer le doute sur les moyens financiers nécessaires à sa réalisation.

Une révision menée dans l'opacité

Les Vert·e·s ont également toujours critiqué la manière dont le canton a procédé à la révision du projet PA-R3, sans consultation préalable de l'OFEV et du canton de Vaud. Ces reproches sont désormais confirmés dans le rapport du Contrôle fédéral des finances. Celui-ci constate que la communication du canton du Valais a été passive pendant la révision du projet : le canton du Valais aurait délibérément renoncé à impliquer d'autres parties prenantes de manière participative. Ni l'OFEV, ni le canton de Vaud, ni les associations environnementales, ni les experts fédéraux en aménagement des cours d'eaux n'ont été activement associés à l'élaboration de l'analyse initiale. Quant à leur implication dans le processus de révision encore en cours, le flou reste total.

Le temps des assurances est terminé

La sécurité de la plaine du Rhône ne se négocie pas. Les Vert·e·s Valais demandent :

- **de la transparence** sur le processus de révision et **de l'implication de toutes les parties prenantes**, en particulier les experts fédéraux en aménagement des cours d'eau ;
- **des décisions fortes** pour garantir le financement cantonal et préserver le financement fédéral ;
- **des choix courageux concernant les surfaces d'assolement**, notamment en matière d'aménagement du territoire, plutôt que de repousser indéfiniment le problème. Le CDF constate qu'aucune solution définitive de compensation n'a encore été trouvée au sujet des 300 hectares de SDA concernés par le projet.
- **une véritable coordination pour rétablir la confiance avec la Confédération**, indispensable à la réussite d'un projet de cette ampleur.

La sécurité de 100'000 personnes et l'avenir de la plaine du Rhône méritent des décisions politiques à la hauteur de l'enjeu.

Contact :

Emmanuel Revaz, Chef de groupe parlementaire, 079 952 88 71